

Fiche de renseignements et autorisations (pour les mineurs)

Entente gisorsienne section volley-ball

Saison 2021-2022

Le joueur	
Nom :	Prénom :
Date de naissance :	
Tel:	mail:
Remarques particulières (allergie, groupe sanguin, traitement particulier, etc...)	
.....	
.....	
.....	

Les parents ou responsables légaux	
Le père.	La mère.
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
Numéros de téléphone : Domicile :	Numéros de téléphone : Domicile :
Portable :	Portable :
Mail :	Mail :
N° de Sécurité Sociale dont dépend le mineur:	

Hormis les parents, personnes autorisées à venir chercher le joueur mineur à la fin de l'entraînement

Nom	Prénom	Téléphones

J'autorise mon enfant mineur à rentrer seul à la fin de l'entraînement Oui Non

Autorisations médicales

En cas d'urgence, un joueur accidenté est orienté ou transporté si besoin par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est prévenue par l'accompagnateur. Un joueur mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné d'un membre de sa famille ou d'un adulte autorisé par les parents.

Je soussigné(e)
responsable légal de l'enfant
autorise l'accompagnateur, en cas d'accident, à faire appel aux services d'urgence (sapeurs-pompiers, SAMU,...) pour conduire mon enfant à l'hôpital et lui administrer tous les soins nécessaires, y compris une intervention chirurgicale si besoin. Je donne mon autorisation pour que mon enfant sorte de l'établissement hospitalier accompagné de cet adulte.

Fait à Gisors le, Signature :

Droit à l'image

Je soussigné(e),
responsable légal du joueur mineur ,
autorise les membres du club à prendre des photos ou filmer mon enfant, à diffuser ces images et son identité dans des articles de presse locale ou sur internet.

En cas de refus, le joueur sera systématiquement mis à l'écart de l'équipe lors des prises de photos afin d'éviter tout litige.

Fait à Gisors le, Signature :

Déplacements en voiture

A l'occasion d'une rencontre sportive, j'autorise mon enfant à être transporté en voiture par un accompagnateur qui s'engage à respecter les règles du code de la route et la capacité d'accueil de la voiture concernée.

Fait à Gisors le, Signature :